

# CHAUFFAGE & RÉNOVATION

PROPRIÉTAIRES, RÉSERVEZ

LES 15 ET 16 NOVEMBRE 2024



Avec le soutien de  
**suisse**énergie

**Le réglage de vos installations de chauffage peut vous faire économiser de l'énergie (~15%) et donc de l'argent!**

**Le passage aux énergies renouvelables et la rénovation de l'enveloppe de votre bâtiment aussi.**

**La commune vous accompagnera et vous soutiendra dans vos démarches par les actions suivantes :**





Saint-Martin VS  
european energy award



## SOIRÉE D'INFORMATION

Vendredi 15 novembre 2024 | 18h – 20h | Saint-Martin | Salle bourgeoïsale



### Accueil

Introduction  
Gaëtan Rossier,  
Conseiller communal

### Quelles sont les subventions du Programme Bâtiments ?

Guy Jacquemet, Service cantonal de l'énergie

### Exemple d'une rénovation locale

Pierre-André Seppey, Physeos  
Roman Duprey, propriétaire

### Comment financer ma rénovation ?

Reynald Quinodoz, Raffëisen  
Patrick Bruttin, Service des contributions

### Comment se faire conseiller ?

**Le conseil incitatif « Chauffez renouvelable »**  
Yannick Bischoff, Facesud énergie

### Comment régler simplement mon chauffage ?

Guy Jacquemet, Service cantonal de l'énergie

### Action « réglage du chauffage » et visites du lendemain

Sonia Morand, Conseillère Cité de l'énergie

### Discussion, échanges, conclusion

Gaëtan Rossier, Conseiller communal

### Remise du label Cité de l'énergie

Georges Ohana, Ambassadeur Cité de l'énergie

## Action «réglage des chauffages» et visites de rénovation

Sonia Morand

- Soutien pour un réglage des chauffages
- Visites de bâtiments rénovés



Saint-Martin VS  
european energy award

## Soutien pour un réglage des chauffages

Hiver 2024/2025

- Estimation des coûts de réglage:  
entre 500.- et 1'000.-
- Soutien de 300.- à 500.-
- Effet attendu: min. 15% d'économie  
d'énergie

Liste d'inscription à disposition.

Documents sous: [www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch)



## ACTION D'HIVER

Réglez votre chauffage et économisez sur votre facture !



La commune, avec le soutien de SuisseEnergie, offre une subvention de CHF 300.- / bâtiment individuel ou CHF 500.- / immeuble pour régler et optimiser votre système de chauffage, durant cet hiver (nov. 2024 – mai 2025).

Afin d'évaluer l'effet de ce soutien, les propriétaires bénéficiaires s'engagent à transmettre leur consommation des hivers précédents ainsi que celle de l'hiver 2024/2025 d'ici mai 2025.

Si vous êtes intéressés par cette action, nous vous remercions de vous inscrire auprès de l'administration communale [commune@saint-martin.ch](mailto:commune@saint-martin.ch) ou de télécharger les documents ad'hoc sur le site internet de la commune [www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch).

### Experts à votre disposition :

CECB+  
Certificat énergétique des bâtiments  
[www.cecb.ch](http://www.cecb.ch)  
Chauffez renouvelable  
[www.chauffezrenouvelable.ch](http://www.chauffezrenouvelable.ch)

# COMMUNE DE ST-MARTIN



MUNICIPALITÉ DE ST-MARTIN

Rue de l'Église 5 | CH - 1969 St-Martin  
T +41 (0)27 282 50 10 | F +41 (0)27 282 50 17  
saint-martin.ch | commune@saint-martin.ch

## Formulaire de demande de versement de subvention Optimisation énergétique des systèmes de chauffage hiver 2024/2025

Requérant (propriétaire)



Commune de St-Martin

## Subvention communale pour l'optimisation du réglage du chauffage (action hiver 2024/2025) Indication sur l'installation de chauffage et les consignes de réglages



MUNICIPALITÉ DE ST-MARTIN

Rue de l'Église 5 | CH - 1969 St-Martin  
T +41 (0)27 282 50 10 | F +41 (0)27 282 50 17  
saint-martin.ch | commune@saint-martin.ch

## Formulaire de demande de subvention Optimisation énergétique des systèmes de chauffage hiver 2024/2025

Requérant (propriétaire)

Société : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
NPA / Lieu : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

Prestataire (si connu)

Société : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
NPA / Lieu : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

Bâtiment concerné par les prestations d'optimisation

Adresse : \_\_\_\_\_  
N° de parcelle : \_\_\_\_\_  
Année de construction : \_\_\_\_\_  
 Habitation individuelle  
 Résidence principale  
Agent énergétique : \_\_\_\_\_  
 Habitation collective - Nombre d'appartements : \_\_\_\_\_  
 Résidence secondaire  
Chauffage : \_\_\_\_\_  
Eau chaude sanitaire (ECS) : \_\_\_\_\_  
Chauffage et ECS  kWh : \_\_\_\_\_ litres : \_\_\_\_\_  
Stère de bois : \_\_\_\_\_  
Chauffage et ECS  kWh : \_\_\_\_\_ litres : \_\_\_\_\_  
Stère de bois : \_\_\_\_\_

Consommation 2022/2023 : \_\_\_\_\_  
Consommation 2023/2024 : \_\_\_\_\_

Pièce à joindre

- Offre de l'entreprise retenue pour réaliser les prestations d'optimisation (si disponible)

Remarques  
La date de réception de la demande, datée, signée et munie de tous les documents exigés fait foi. Les dossiers incomplets seront retournés au requérant.  
L'encouragement au réglage des chauffages hiver 2024/2025 du 7 novembre 2024, disponible sur le site internet  
L'encouragement au réglage des chauffages hiver 2024/2025 du 7 novembre 2024, disponible sur le site internet  
L'encouragement au réglage des chauffages hiver 2024/2025 du 7 novembre 2024, disponible sur le site internet  
L'encouragement au réglage des chauffages hiver 2024/2025 du 7 novembre 2024, disponible sur le site internet



Cité de l'énergie

Saint-Martin VS  
european energy award

### Étapes pour le propriétaire et pour l'administration communale

Étape	Étapes	Documents	Propriétaires	Administration communale
1	Inscription (facultative – soirée 15.11.24)		① Compléter liste inscription	② Transmission des documents : directive, formulaire de demande de subvention, formulaire du chauffagiste et formulaire de demande de versement.
2	Demande de subvention	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directive</li> <li>• Formulaire de demande de subvention</li> </ul>	③ Saisie du formulaire avec offre du chauffagiste et renvoi à la commune	④ Validation demande et transmission du formulaire de versement et de la check-list
3	Réglage du chauffage		⑤ Travaux de réglage	
4	Demande de versement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formulaire de demande de versement</li> <li>• Check-list pour le chauffagiste</li> </ul>	⑥ Saisie du formulaire et renvoi à la commune avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>• check-list complétée</li> <li>• facture chauffagiste</li> </ul>	⑦ Validation de la demande de versement et versement de la subvention
5	Bilan de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Courrier pour demander les consommations et actions faites</li> </ul>	⑨ Saisie du questionnaire	⑧ Transmission courrier ⑩ Bilan de l'action

Liste d'inscription à disposition.

Documents sous: [www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch)



# Visite de bâtiments rénovés

Samedi 16 novembre, 9h-12h



Cité de l'énergie

Saint-Martin VS  
european energy award



## CHAUFFAGE & RÉNOVATION

Visites de bâtiments privés rénovés à Saint-Martin  
Samedi 16 novembre 2024 – 9h-12h



### Portes ouvertes

Des propriétaires vous ouvrent leur porte pour vous présenter leurs rénovations.



Ils vous présenteront leur système de chauffage, les travaux de rénovation effectués, leurs coûts ainsi que ceux du remplacement de ces installations, les subventions reçues, ainsi que les diverses solutions techniques apportées afin de réaliser encore plus d'économies d'énergie.

Plus d'informations sur le site de la commune  
[www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch)

Experts à votre disposition :  
CECB+ Certificat énergétique des bâtiments - [www.cecb.ch](http://www.cecb.ch)  
Chauffez renouvelable - [www.chauffezrenouvelable.ch](http://www.chauffezrenouvelable.ch)

**Le remplacement du chauffage à mazout par un chauffage au solaire thermique par une chaudière au bois, ou par une chaudière à pellets.**

**L'isolation du bâtiment et le remplacement des fenêtres.**

**L'installation de panneaux solaires photovoltaïques.**

### BÂTIMENT 1

Remplacement du chauffage à mazout par un chauffage au solaire thermique et au bois.  
Isolation de l'appartement.  
Adresse : Rue de Baunou 3. Parquer derrière l'église.  
Tél : 076 233 56 49.



### BÂTIMENT 2 :

Remplacement du chauffage à mazout par une chaudière à pellets. Isolation extérieure. Solaire photovoltaïque.  
Adresse : Route des Freixes 8. Parquer derrière l'église.  
Tél : 079 777 34 80.

### Avant/Après



Plan à disposition. Voir aussi [www.saint-martin.ch](http://www.saint-martin.ch)



Saint-Martin VS  
european energy award



## SOIRÉE D'INFORMATION

Vendredi 15 novembre 2024 | 18h – 20h | Saint-Martin | Salle bourgeoiale

## Discussion, échanges, conclusion Gaëtan Rossier



### Accueil

Introduction  
Gaëtan Rossier,  
Conseiller communal

### Quelles sont les subventions du Programme Bâtiments ?

Guy Jacquemet, Service cantonal de l'énergie

### Exemple d'une rénovation locale

Pierre-André Seppey, Physeos  
Roman Duprey, propriétaire

### Comment financer ma rénovation ?

Reynald Quinodoz, Raffeißen  
Patrick Bruttin, Service des contributions

### Comment se faire conseiller ?

**Le conseil incitatif « Chauffez renouvelable »**  
Yannick Bischoff, Facesud énergie

### Comment régler simplement mon chauffage ?

Guy Jacquemet, Service cantonal de l'énergie

### Action « réglage du chauffage » et visites du lendemain

Sonia Morand, Conseillère Cité de l'énergie

### Discussion, échanges, conclusion

Gaëtan Rossier, Conseiller communal

### Remise du label Cité de l'énergie

Georges Ohana, Ambassadeur Cité de l'énergie



Saint-Martin VS  
european energy award



## SOIRÉE D'INFORMATION

Vendredi 15 novembre 2024 | 18h – 20h | Saint-Martin | Salle bourgeoïsale

## Remise du label Cité de l'énergie Georges Ohana, ambassadeur



### Accueil

Introduction  
Gaëtan Rossier,  
Conseiller communal

### Quelles sont les subventions du Programme Bâtiments ?

Guy Jacquemet, Service cantonal de l'énergie

### Exemple d'une rénovation locale

Pierre-André Seppey, Physeos  
Roman Duprey, propriétaire

### Comment financer ma rénovation ?

Reynald Quinodoz, Raffeißen  
Patrick Bruttin, Service des contributions

### Comment se faire conseiller ?

**Le conseil incitatif « Chauffez renouvelable »**  
Yannick Bischoff, Facesud énergie

### Comment régler simplement mon chauffage ?

Guy Jacquemet, Service cantonal de l'énergie

### Action « réglage du chauffage » et visites du lendemain

Sonia Morand, Conseillère Cité de l'énergie

### Discussion, échanges, conclusion

Gaëtan Rossier, Conseiller communal

### Remise du label Cité de l'énergie

Georges Ohana, Ambassadeur Cité de l'énergie



Saint-Martin VS  
european energy award



Saint-Martin VS  
european energy award